



La lettre du Maire

Chères Montaurousiennes, chers Montaurousiens, mes chers amis

L'année 2017 se termine et nous pouvons d'ores et déjà faire le bilan d'une année encore une fois très chargée.

Sur le plan national, les élections d'un nouveau président et d'une nouvelle assemblée ont

déjoué tous les pronostics. Mr Macron a été élu sur un programme de rupture : rupture avec les vieilles habitudes et les anciennes figures que nous avons l'habitude de côtoyer depuis plus de 30 ans. Rupture nous a-t-il dit également sur la manière de faire de la politique, sur les orientations politiques et surtout économiques de façon à pouvoir sauver la France engagée dans une spirale des déficits qui n'augurent rien de bon pour l'avenir de notre pays. Les annonces qui ont suivi ont été dans la droite ligne des propositions de la campagne et nous ne pouvons qu'être surpris d'une d'entre elles qui va considérablement modifier la gestion communale : la disparition progressive de la taxe d'habitation pour 80% des foyers fiscaux. Quel élu, quel maire, conscient des difficultés de ses administrés pourrait s'élever contre une telle mesure tant elle est susceptible d'apporter un gain non négligeable de pouvoir d'achat à bon nombre de foyers fiscaux? Et pourtant, je m'inquiète sur la pérennité de l'équilibre des finances communales qui va être de plus en plus difficile à réaliser. L'Etat nous promet une compensation à l'euro près, donc en théorie cela ne devrait pas changer beaucoup pour les collectivités territoriales. Pour autant, ce que les élus craignent, c'est la baisse progressive, année après année, du « remboursement » de l'Etat, celui-ci nous ayant régulièrement donné l'exemple d'une baisse constante de ses dotations jusqu'à parfois même les supprimer totalement. Et quid de l'augmentation de la population, qui majore mécaniquement les recettes de la commune ce qui permet de compenser l'inévitable majoration des charges de cette dernière; une péréquation sera-t-elle effectuée ou en resterons-nous au chiffre brut de l'année précédente? Tout ce flou ne nous permet pas de rester sereins d'autant que les charges elles augmentent avec un certain nombre de transferts de compétences comme le récent transfert des PACS des préfectures vers les communes et qui entraînent inévitablement un surcroît de travail pour les agents communaux voire parfois, une obligation de recruter un agent supplémentaire. L'effet de ciseau dont on parle depuis maintenant 4 ans est de nouveau à l'œuvre avec une marge de manœuvre qui va devenir inexistante ; j'assimile cette mesure comme une reprise en main des finances des collectivités, un retour au centralisme parisien qui dorénavant décidera tout seul de l'avenir de nos territoires. A quoi serviront les élus territoriaux demain? Les prochaines années nous le diront peut-être.

Concernant la Commune,

Une bonne nouvelle pour cette rentrée, c'est la réouverture de la supérette qui était fermée depuis plusieurs mois. Nous accueillons la famille Vendries-Afonso qui a décidé de relever le défi et de prouver qu'un magasin de ce type, au sein même de notre village, peut permettre à ses gérants de vivre décemment. Je rappelle également que ce magasin est une nécessité pour beaucoup, notamment les personnes âgées, et leur permet de se ravitailler sans avoir besoin d'un moyen de locomotion. Cette supérette est un maillon essentiel pour assurer le maintien à domicile des plus fragiles d'entre nous et nous sommes soulagés de sa réouverture. Son maintien dans l'avenir dépend également de chacun d'entre nous ; sans consommateur, sa survie ne sera pas assurée. Je vous engage donc à aller faire régulièrement un achat même minime et vous rendrez service à nos aînés et à notre commune toute entière.

Une mauvaise nouvelle par contre, c'est l'abandon programmé par l'entreprise « la Poste », de l'agence postale du village. Là aussi, un maillon fort de la structure et la vie de notre village est en train de disparaître. Nous avons posé la question, au lendemain de l'élection municipale à cette même entreprise, de savoir si des projets de transfert étaient envisagés et on nous avait assuré du contraire. Trois ans après, nous apprenons que les propos qui nous avaient été tenus étaient des propos mensongers. Après avoir transféré ses activités financières à Callian, après avoir encouragé les clients à se rendre dans la plaine pour les paquets ou les recommandés, après avoir laissé l'accueil sans remplaçant lors des congés de maladie du préposé titulaire, on nous annonce que du fait de la baisse de la fréquentation du bureau postal, celui-ci n'ouvrira plus que deux heures par jour, à moins que la commune n'accepte de prendre en charge l'équivalent de la moitié du salaire de l'employé de l'accueil. Nous parlions plus haut des transferts de charges ; en voilà un que nous n'aurions pas pu imaginer. Une pétition est à la disposition des administrés à l'hôtel de ville depuis plusieurs semaines mais le nombre trop restreint de signatures ne nous autorise pas aujourd'hui à la faire parvenir à notre député. Je vous engage donc tous à venir la signer.

La fin de l'année nous aura permis de terminer les travaux en cours notamment le PLU qui a été finalisé mais mettra du temps à produire ses effets en termes de réduction de la croissance immobilière. En effet, du fait des nombreux permis de construire qui ont été déposés en 2017 avant son entrée en vigueur, nous vivrons pour encore 5 années selon les préconisations du POS de 2001 et compte tenu de son caractère que je qualifierai d'expansionniste, les constructions continueront à fleurir sur notre beau territoire pendant encore 5 ans. Nous aurons également réalisé la réfection des trottoirs de la place du Clos qui étaient très glissants en période de pluie et nous en aurons profité pour réaliser un accès handicapé pour le bâtiment de la poste quel que soit son devenir.

La vidéo-protection a commencé à être déployée et cette première étape nous permet d'ores et déjà d'avoir une vision relativement étendue de la commune. Ce dossier pris en charge par Alex Maziers, notre chef de la police municipale que je remercie pour son implication, sera suivi d'une deuxième phase courant 2018 qui permettra de couvrir la majeure partie de notre territoire y compris les Esterêts du lac. Nous aurons également reconfiguré l'accueil de la mairie et réalisé deux nouveaux bureaux de façon à améliorer l'accessibilité et le confort du service de l'eau. Nous avons profité de l'été pour réaménager complètement l'accès et la sécurité au groupe scolaire Marcel Pagnol et à l'école maternelle des « Cerisiers ». Nous en avons profité pour installer une rampe d'accès pour les personnes handicapés, infrastructure qui entre dans le cadre de nos obligations et notre devoir envers ces personnes. Enfin, et concernant l'école toujours, un système d'alarme « anti-intrusion » a été posé pour améliorer l'ancien système qui s'avérait perfectible.

Les études de la réfection complète du boulevard du belvédère sont enfin terminées et ce chantier, qui sera achevé courant 2018, nous permettra de sécuriser cette voie importante de la commune et de relier au tout-à-l'égout, plusieurs lotissements en cours de construction.

Sur le plan scolaire, la rentrée aura vu également le retour à la semaine de 4 jours. Les enfants sont de l'avis général moins fatigués car la coupure du mercredi, s'avère pour beaucoup, une nécessité absolue. C'est une chance également pour les associations qui avaient vu leurs effectifs fondre comme neige au soleil et qui retrouve un public plus nombreux, public indispensable à leur survie.

Je parlerai également des échanges permanents que nous avons avec le département et son président Marc Giraud. Considérant que les projets d'investissements que nous lui avons présentés étaient dignes d'intérêts, il nous a gratifié d'une subvention de 150000€ par an sur deux ans pour nous aider à financer nos projets. Ces subventions seront consacrées principalement à l'accessibilité de nos locaux aux personnes handicapées, à la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie où 4 appartements vont être réalisés et aux études et à la réfection du boulevard du Belvédère déjà cité. Nous lui avons parlé également de la sécurisation de nos routes et bien évidemment du rond-point de Fondurane avec son corollaire les contre-allées indispensables à une amélioration sensible de la circulation dans la plaine. Il nous a confirmé que ses équipes étaient au travail et qu'une DUP avait été lancée. Cette démarche administrative devrait permettre d'accélérer les procédures et nous permettre d'aboutir sur ce projet qui dure depuis maintenant de nombreuses années.

Enfin, je profite de ces colonnes pour remercier Mr le Sous-Préfet de Draguignan, Philippe Portal, qui lui aussi s'est penché sur Montauroux, ses projets et ses actions et nous a attribué une subvention exceptionnelle de 135 000 €, subvention qui sera affectée à la création des logements sociaux dans l'ancienne gendarmerie. Cette opération nous permettra également de réhabiliter un vieux bâtiment que la commune avait acquis et qui devenait insalubre.

Je terminerai mes propos en souhaitant la bienvenue à une nouvelle association, « Montauroux on l'M » présidée par le très dynamique Patrick Damoulakis, ancien président du défunt office de tourisme. Cette association se propose de réaliser un certain nombre de projets tournés vers l'amélioration de notre cadre de vie. Les idées sont nombreuses et vous ne tarderez pas à vous en apercevoir courant 2018.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018.

Jean-Yves Huet – Maire de Montauroux